

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider, en connaissance de cause, d'investir ou non.

EUROPEAN COMPOUNDERS (le « compartiment ») - Part J: ISIN LU1377741514

Un compartiment de l'OPCVM Luxembourgeois Focus Funds

Ce Fonds est géré par FOCUS ASSET MANAGERS

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM « Actions », l'objectif du Compartiment est de participer à la croissance des marchés européens en investissant dans des sociétés cotées sur ces marchés européens.

L'indice Dow Jones Stoxx 600 (dividendes réinvestis) est l'indice boursier le plus proche de l'univers d'investissement du Compartiment.

L'investissement dans des actions des pays de l'Union Européenne est de 75% minimum.

La part des actions de sociétés situées hors de la zone Euro est limitée à 50% sachant que les sociétés cotées internationales de pays hors Union Européenne sont limitées à 25% de l'actif net.

Le Compartiment investit dans tous les secteurs économiques et dans toutes les tailles de capitalisation, toutefois l'exposition aux actions de petites capitalisations (moins de 150M€) est limitée à 20% de l'actif.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 25% de son actif dans des instruments monétaires à court terme

ainsi que dans des emprunts d'Etats Européens ou Corporate Investment Grade d'une maturité inférieure ou égale à 5 ans et de notation supérieure ou égale à AAA.

Le Compartiment est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

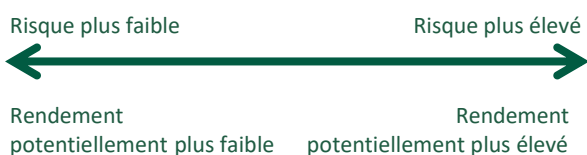
Le Compartiment est géré de façon active en achetant les actions au moment où les valeurs boursières ne reflètent pas la valeur intrinsèque des Sociétés.

Ce Compartiment est un OPCVM de capitalisation.

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Le remboursement des parts détenues pourra être demandé, par l'investisseur, chaque Date d'Evaluation. Les centralisations sont effectuées par CACEIS Bank, Luxembourg Branch, chaque Date d'Evaluation avant 11h et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative de cette Date d'Evaluation.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associé à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

L'indicateur de risque de niveau 5 du Compartiment reflète l'investissement à 75% minimum de son actif en Actions Européennes. Il comprend un risque de change allant de 0 à 50 % de l'actif net, dont 25% maximum en devises hors Union Européenne.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur auxquels le Compartiment peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de contrepartie : le Compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles
- Risque de crédit : Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/ avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,05%*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant
Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : Non applicable	

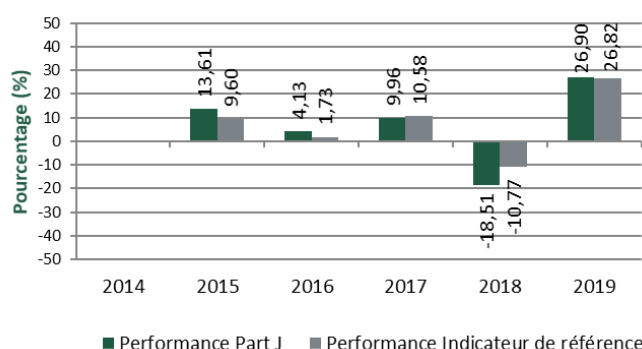
Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables.

* Le pourcentage des frais courants est basé sur les coûts du dernier exercice clos le 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Ces frais courants comprennent les frais de gestion, d'administration centrale et de banque dépositaire.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez-vous reporter aux rubriques du prospectus, disponible sur le site internet www.focus-am.com

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.

La part J de cet OPCVM a été créée le 07 Novembre 2014.

Les performances affichées sont calculées en Euro.

Les performances affichées en 2016 et antérieurement ont été simulées sur base de la performance de l'OPCVM Français FOCUS GENERATION [FR0012007052] géré par FOCUS ASSET MANAGERS et absorbé par le Compartiment le 05 août 2016.

L'indicateur de référence est le DJ Stoxx 600 dividendes réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Dépositaire du Fonds est CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Le prospectus complet de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que toutes les autres informations pratiques sont disponibles en français et gratuitement sur simple demande écrite auprès de FOCUS ASSET MANAGERS, 40 rue La Pérouse, 75116 Paris ou par email à info@focus-am.com.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet suivant: www.focus-am.com. Une copie papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

La valeur liquidative est publiée chaque jour ouvré sur le site internet www.focus-am.com et peut être adressée, sur simple demande, auprès de la société de gestion.

Les ordres centralisés en J (Date d'Evaluation) sont réglés en J+2 jours ouvrés.

Le Fonds est soumis à la réglementation Fiscale luxembourgeoise. Le droit du pays dans lequel le Fonds est agréé peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de FOCUS ASSET MANAGERS ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres compartiments et d'autres classes d'actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus, document dans lequel vous pourrez trouver plus d'informations sur ces compartiments et classes d'actions et disponible sur le site internet www.focus-am.com.

Vous pourrez demander la conversion de tout ou partie des parts de la SICAV dans des actions ou parts d'un autre compartiment, catégorie, ou classe d'actions. Pour plus d'information sur la méthode de conversion d'action et les règles applicables, nous vous prions de vous reporter au prospectus (aux sections sur les Souscriptions, Conversions et Rachats).

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion FOCUS ASSET MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/01/2020.